

Baie St. Paul ; elle comprend plusieurs fermes, dont les principales se voient au pied du Cap Tourmente, dans la paroisse de St-Joachim. C'est là que le Séminaire vient de consacrer environ 200 arpents de terrains variés, à l'établissement d'une ferme-modèle.

30. Les deux fiefs de *Coulonge* et du *Saut-au-Matelot*, situés à Québec même, et quelques emplacements légués par des bienfaiteurs, ou servant à l'acquit d'anciennes fondations.

40. La Seigneurie de l'*Ile Jésus*, près de Montréal.



BOURSES ET SECOURS GRATUITS.

10. Monseigneur de Laval fonda huit pensions en faveur de jeunes gens qui se trouveraient dénués des moyens nécessaires pour parvenir à l'état ecclésiastique : laissant au Séminaire le pouvoir de diviser ces pensions, et, dans le cas de détresse, d'en diminuer le nombre.

20. Monseigneur de St. Valier, deuxième évêque du Canada, fit au Séminaire donation de deux rentes, estimées alors suffisantes pour nourrir et entretenir quatre ecclésiastiques et six élèves du Petit Séminaire. Dans la suite,